# Guide de prise de licences et de mutation E-licence



Vous trouverez ci-dessous les différentes procédures à suivre pour procéder à la prise de licences de vos membres ainsi qu'aux demandes de mutation de licenciés membres d'autres structures.

<u>Attention</u> : pour pouvoir saisir une licence ou une demande de mutation, vous devez vous connecter à l'espace dirigeant E-licence et votre structure doit être affiliée pour la saison sportive concernée.

> Pour plus d'informations : Guide de connexion à l'espace dirigeant E-licence

Première p	artie – Prise de licences
Informat	tions préalables3
1-	Catégories de licences
2-	Nouveaux et primo-licenciés3
3-	Périodes de renouvellement des licences4
4-	Validité des licences4
Etape 1.	Saisie de la licence5
1-	Informations du licencié5
2-	Choix de la licence
3-	Récapitulatif et validation12
4-	Choix du mode de paiement (commande à l'acte)12
Etape 2.	Validation de la licence14
Deuxième	partie – Mutations15
Informat	tions préalables15
Etape 1.	Saisie de la demande via e-Licence15
1-	Page dédiée aux mutations15
2-	Saisir une demande de mutation15
Etape 2.	Validation de la mutation17

# Première partie – Prise de licences

# Informations préalables

# 1 - Catégories de licences

Il existe 3 catégories de licences :

- Les licences « **Compétition** » pour pratique compétitive : Cricket et Cricket traditionnel (Nouvelle-Calédonie).
- Les licences « Loisir » pour pratique non compétitive : Cricket modifié.
- Les licences « Non-pratiquant » qui se déclinent selon différentes mentions comme suit :
  - « Officiel » :
    - « Arbitre » : arbitres diplômés et inscrits sur le rôle du cadre actif des arbitres ;
    - « Scoreur » : scoreurs diplômés et inscrits sur le rôle du cadre actif des scoreurs ;
    - « Entraîneur » : éducateurs sportifs diplômés.
  - « Individuel » :
    - membres des commissions fédérales, régionales et départementales, non licenciés à un autre titre,
    - cadres de la direction technique nationale et salariés de la Fédération, non licenciés à un autre titre,
    - membres à titre individuel de la Fédération, de ses ligues régionales, et de ses comités départementaux.
  - « *Dirigeant* » : dirigeants des clubs affiliés ne souhaitant pas pratiquer une des activités gérées par la Fédération ;

# Cf. Montant des licences

# 2 - Nouveaux et primo-licenciés

Nouveau licencié = jamais licencié à la Fédération

**Primo-licencié** = qui n'a pas été licencié depuis une saison sportive entière (ex. un primo licencié en saison N est une personne qui ne détenait pas de licence en saison N-1 mais était licencié avant cela -saison N-2, N-3 etc.)

Sont gratuits pour la saison N+1, les renouvellements des licences de la saison N saisies et payées, à compter du 1<sup>er</sup> septembre N, pour de nouveaux licenciés ou primo-licenciés en saison N.

Le renouvellement de licence pour la saison N+1 devra être saisi sur E-licence, mais la licence sera facturée à 0 €.

# 3 - Périodes de renouvellement des licences

Rappel de la période de renouvellement ordinaire des licences pour la saison N :

- du 1er décembre N-1 au 15 mars N pour les clubs de Nouvelle-Calédonie, Antilles et Guyane françaises,
- du 1er décembre N-1 au 31 janvier N pour tous les autres clubs.

En dehors de cette période, majoration de 10% du coût de renouvellement de la licence.

# 4 - Validité des licences

Les licences de France Cricket sont valables (sous réserve de leur paiement) à compter **du 1**<sup>er</sup> **janvier de la saison N, ou de leur date de validation si ultérieure, jusqu'au 31 décembre N**.

Elles peuvent être saisies dès le 1<sup>er</sup> décembre N-1.

Exemple pour la saison 2023 :

 les licences sont valables du 1<sup>er</sup> janvier 2023, ou de leur date de validation si ultérieure, jusqu'au 31 décembre 2023 ;
 les primo-licences et nouvelles licences sont valables dès leur date de validation (à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022) jusqu'au 31 décembre 2023.

# Etape 1. Saisie de la licence

À partir de la page d'accueil de l'espace club sur E-licence, cliquez sur le **bouton « Saisie licences ».** 



4 étapes sont nécessaires pour saisir / renouveler une licence :

#### 1 - Informations du licencié

Pour choisir la personne pour laquelle vous saisissez la licence, cliquez sur « Choix d'une personne ».

Informations bancaires de la structure           Compre Actif           Compre Actif           Compre Actif	Type de structure Club
	Statut Juridique
	Dernière Affiliation
	Saison 2023
	Discipline(s) pratiquée(s)
	CRICKET CRICKET TRADITIONNEL
Choix de la personne	
	Veuillez choisir une personne en cliquant sur le bouton

En Choix de la structure

Une fenêtre s'ouvre vous permettant de rechercher si cette personne est déjà enregistrée auprès de la Fédération. Entrez son numéro de licence et/ou son nom et/ou son prénom puis cliquez sur « Rechercher » :

Code adhérent / Nom /	Prénom	
Dans la structure	Non Licenciés en 2023	Licenciés en 2022
	Q Rechercher	
Faites une recherche sélectionnez la pers	e dans la base fédérale (par exemp onne si elle apparait. Si non trouvé	le nom et prénom) et e, vous pourrez l'ajouter.

Attention : pensez à vérifier les filtres activés (bouton vert) si vous ne trouvez pas la personne recherchée (Dans la structure / Non licencié en année N / Licenciés en année N-1).

(i) <u>Personne déjà enregistrée dans la base de données fédérale</u>

#### Si la personne apparait dans les résultats de la recherche, cliquer sur son nom.

#### Apparaît la page suivante :

Informations de la personne	
Ces informations ont-elles changé ?	
Né(e) le E-mail : Nº Portable :	Veuillez utiliser une photo administrative, celle-ci est fortement recommandée et sera utilisée prochainement sur les documents de la personne. Rappel: Les photographics doivent être mises à jour à
Attestation sur l'honneur : Je soussigné     atteste avoir l'autorisation du licencié me permettant de modifier ses données personnelles. *     Engagements et autorisations inhérents à la prise de licence *: Je soussigné, représentant la structure Fédération, déclare que la personne physique pour le compte de laquelle jeffectue la présente ataite (son représentant legal le cas échéant):     A pris connaissance de la régiementation fédérales (sont sprésentant legal le cas échéant):     A pris connaissance de la régiementation fédérales (sont sprésentant legal le cas échéant):     A pris connaissance des condrése personnelles, dont sprésentant legal le cas échéant):     A pris connaissance des condrés personnelles (sont sprésentant legal le cas échéant):     A pris connaissance des condrés personnelles (sont sprésente):     A pris connaissance des condrés personnelles (sont sprésente):     A pris connaissance des condrés personnelles (sont sprésente):     A pris connaissance des condrés personnelles la CQ, ser organs edoconentrés et Louba atflivés peuvent être amerés à cateres son image à l'occasion des manifestations et compétitions sportives et à l'utiliser dans le cadre de l'information du public du développement des disciplines fédérales (intérêt légtime et mission de service public de la FC), à des fins non commerciales exclusivement.	chaque changement de categorie d'age.
Offres commerciales France Cricket : Je déclare que la personne physique pour laquelle j'effectue la présente saisie (son représentant légal le cas échéant) autorise la FC à lui adresser des offres commerciales.	
Offres commerciales partenaires France Cricket : Je déclare que la personne physique pour laquelle j'effectue la présente saisie (son représentant légal le cas échéant) autorise les partenaires de la FC à lui adresser des offres commerciales.	
Lettre d'informations : Je déclare que la personne physique pour laquelle j'effectue la présente saisie (son représentant légal le cas échéant) souhaite s'abonner à la newsletter fédérale.	Modifier la photo

Vérifiez les informations inscrites :

• Si celles-ci ont évoluées, effectuez la modification en cliquant sur « Modifier ces informations ».

- Lorsque les informations sont correctes :
  - renseignez la photo si la personne change de catégorie d'âge ou si non affichée en cliquant sur « Modifier la photo »,
  - cochez les cases obligatoires : Attestation sur l'honneur et Engagements et autorisation inhérents à la prise de licence – à défaut, la saisie de licence ne pourra pas continuer,
  - cochez, selon le choix du licencié, les cases relatives à l'acception des offres commerciales/partenaires et newsletters,
- Cliquez sur « Continuer la saisie ».
- (ii) Personne non enregistrée dans la base de données fédérales

Si la personne n'a jamais eu de licence France Cricket auparavant et/ou n'a pas été enregistrée dans la base de données fédérales, cliquez sur « Ajout d'une nouvelle personne ».

					×
de adhéant (Nam / Daéan					
lest					
Dans la struct	ure	Non Licer	nciés en 2023	Licenciés en 2022	
		Q Rect	hercher		
ésultats de la recherche :					
Code adhérent	Nom	Né(e) le	Dernière licence	Ville	
La personne n'est pas prése ajoutez-la en cliquant sur le	nte dans le tablea bouton ci-contre.	u ? Vérifiez vos filtres o	de recherche ou	+ Ajout d'une nouvelle personne	

Une nouvelle fenêtre apparaît vous permettant de renseigner les informations nécessaires à la prise de licence de cette personne :

1 CIVILITÉ DE LA PERSONNE			V HONORABILITÉ				
0.04			Lieu de minemone				
					v		
Nom *		Princer *	Département de naissance			Commune de nai	asance
					Ÿ		
Nom de famille de naissance		Date de Naissance *	ADRESSE POSTALE				
		JJJMM/AAAA	Bätiment			Escalier	
Nationalité *		Nationalké secondaire					
Français(e)	×	Français(e) V	N" Voie	Type Vole			
Adresse Ermeil *		Adresse Ermail secondaire					*
@		0					
			Nom de la voie				Complément d'adresse
Téléphone		Téléphone mobile					
2		9	Code Postal *		Commune *		
Téléphone secondaire		Téléphone mobile secondaire					
e.		S.	Pays *				
			FRANCE				~
			L RESPONSABLE LÉGAL				
			Nom *			Prénom *	
	Choisir un fichier	Parcourir					
	Format pris en charge : jpeg, prg, gil, bmp Taille maximum : BMo		Täläshana 1			Advance E-mail	
			C.				
CONDITIONS LEGALES ET COMMERCIALES (2001	er vaut acceptation)						
Attestation sur l'honneur : Je sousaigné Mme Enpagements et autorisations inhérents à la p A pris comaissance de la régiennemis Ma autorisé(e) à transmettre à la FFGG A pris comaissance des conditions (cf.	CHEVALIER-MICHON Noémi attesse avoir fautorisation du li trise de licence *: Je soussigné, Mme CHEVALIER-MICHON on fédérale et s'engage à la respecter. se dounées personnelles, dont sa photographie d'identité, cui du dans laquelles la FFBB, se organes déconcernés e	icercià ne permettari da modifer sea donnéas personelles. " Nodmi, représentant la auxourur Fédéralino, déclare que a persone physique pour la compte de laquelle jeffestur d'ana la cada da sa prias de lacerce fédérale, pour un traitement per la 1782 estimation est completent à la notice d'information (cida al findia puer de marché a capare no may la blocasión de milioritatation est completent sostente art	la présente saisie (son représentant légal le cas échéant) n relative à la protection des données personnelles de la FF à l'utiliser dans le cadre de l'information du public du dérei	l : FBS, dont jatteste qu'ell loppement des disciplin	le a pria connaissance. nes fédérales (intérét légitime et miss	ion de service publi	c de la FF80), à des fina non commerciales exclusivement.
Offres commerciales FFBS : Je déclare que la Offres commerciales partenaires FFBS : Je dé Lettre d'informations : Je déclare que la perso	personne physique pour laquelle j'effectue la présente saisi iclare que la personne physique pour laquelle j'effectue la pr nne physique pour laquelle j'effectue la présente saisie (son	le (son représentant légai le cas échéant) autorise la FFBG à lui adresser des offres commerciales. exente auble (son représentant légai le cas échéant) autorise les partenaires de la FFBG à lui adresser des offres co représentant légai le cas échéant) souhaite alsborner à la newsietter fédéraie.	ommerciales.				

Veillez à :

- bien renseigner toutes les informations obligatoires marquées \*
- enregistrer une photographie récente et un justificatif d'identité (pour les licenciés âgés de 16 ans au 31 décembre 2023) s'il n'est pas déjà déposé
- cocher les cases à titre obligatoire : Attestation sur l'honneur à défaut, la saisie de licence ne pourra pas continuer, ainsi que , selon le choix du licencié, les cases relatives au droit à l'image, à l'acception des offres commerciales/partenaires et newsletters, puis cliquez sur « Continuer ».

#### 2 - Choix de la licence

Vous allez alors choisir quel type de licence vous souhaitez prendre et valider la saisie.

Par défaut, la licence pour pratique compétition vous est proposée, vous pouvez le modifier en cliquant sur **« Choix de la licence »**.

E CHOIX DE LA LICENCE	CERTIFICAT MEDICAL / QUESTIONN	JRE DE SANTÉ		
Licence "Compétition" v	× Ladhérent(e) est majeur(e) : aucur	certificat médical en cours de validité n'est enregi	istré	
CHOIX DES DISCIPLINES	Nom du médecin		Date du cer	tificat
	ex : Remi Taroni		國	JJ/MM/AAAA
	Certificat :		N*RPPS (Do	nsell national de l'Ordre des médacins)
	Choisir un Schier	Bi		
	Je sousigné(e), Mme CHEVALIER-M personne physique associés à la sais - Pour la saise instate de la la sais - pour la saise instate de la lacence (su - pour las menouvellements de la lacence questionnaire etter de la lacence - sons de régrosse pastiers à au moin commendation à la partique gonte, Attention : le certificat médical doit mo	HON Normi, représentant la sancture Fédération, d en cours : lison N) ou son renouvellement ténnel (alson N-2 lison N) ou sequel la présentation d'un nouveau certificat un des questiones du questionnaire nettre II à l'est et des questionnes du questionnaire nettre II à l'est résionner la presique en complétion, s'il s'agh d'une	déclare être en p 3) : un certificat : st médical n'est p t de santé du spo s licence compét	ressession d'au moins l'un des documents aultants contegoridant à la médical de moins d'1 an aitestant de l'àbannes de contechidication à la sas erigés : l'Attestation de réponse réganite à toutes les questions du enfil miguer : un centricat médical de moine de 6 mois attestant de l'àbannes de rion.
Assurance (a: ) The second a sociative à des generites individuelle Accident pour les élemitade dommages corporais qu'ils poursaient subit dans le cadre de leur pratique sportie. Dans ce cadre (a 1978) propose à ses licencide de soucarie au content collect? Fédéral d'assurance individuelle Accident dont les détails figurent dans la notace ciaptes ; licotos d'information.	Honorabilité : Contrôle systématique du respect par les dirigeants (+ exploitants d'établiss	es encadrants (éducateurs sportifs bénévoles, arbit ements d'activités physiques et sportives - EAPS) de	itres et scoreurs e l'obligation d'h	et plus généralement sour intervenant auprès des mineurs au sein d'un EAPE), normabilité auquel les sournet le code du sport.
Je sousigné. Mne CHFUALIERANCHON Noémi, représentant la structure 07500 - Fédération, déclare que la personne physique associé à la salaie en cours (ou son représentant Majoří soushaite sauachine à l'assumente Individuelle Académit de base proposée par la FRG. Ladhésion aur garantes compédentraines are possible depuis fragace personnel du licencié (dossier Documentation / FRB / Assumces).				
Je déclare que l'adhérent associé à la saise en cours (ou son représentant légn) a été informé de la possibilité de soudrire une assuance protection juridique permentant de garanti un accompagnement juridique et psychologique et la prise en charge des hais de procédure en cas de problèmes de violences, notamment pour des faits d'abus seues ou d'autorité.     SASIE Des PRÉCES COMPLÉMENTARES				
Justificatif didentité :				
Cholair un fichier				
< Renur	Calculer le tarif 🕽			

# (i) Choix du type de licence

Commencez par choisir le type de licence en choisissant dans le menu déroulant (cf. Informations préalables point 1).

Attention :

• la <u>saisie de la licence entraîneur</u> n'est possible que pour les personnes titulaires d'un <u>diplôme permettant l'exercice</u> de cette fonction, répertorié par la Fédération sur E-licence. Si la personne n'en dispose pas, il ne sera pas possible de sélectionner ce type de licence.

- la <u>saisie de la licence officiel</u> n'est possible que pour les personnes titulaires d'un <u>mandat</u> <u>au sein d'une instance dirigeante de la Fédération ou d'un organe déconcentré</u>, tel que déclaré sur E-licence. Si la personne n'en dispose pas, il ne sera pas possible de sélectionner ce type de licence.
- (ii) Choix des disciplines

Selon le type de licence choisi, vont apparaitre des disciplines. Cochez les cases des disciplines pratiquées par la personne au sein de votre structure.

(iii) <u>Assurance Individuelle Accident</u>

Chaque licencié.e est couvert.e par une assurance responsabilité civile incluse automatiquement dans la licence fédérale. Conformément à ses obligations légales, la Fédération attire l'attention de ses licencié.e.s sur leur intérêt à souscrire à une assurance individuelle accident (assurance I.A.) pour les éventuels dommages corporels qu'ils pourraient subir dans le cadre de leur pratique sportive.

Dans ce cadre, la Fédération propose à ses licenciés de souscrire au contrat collectif fédéral d'assurance Individuelle Accident. Si la personne objet de la saisie ne souhaite pas souscrire à l'assurance Individuelle Accident proposée par la Fédération, veillez à décocher la case.

(iv) Informations relative aux assurances en matière de violences

Cochez cette case (obligatoire) pour confirmer que le licencié a bien été informé, lors de sa demande de licence, de la possibilité de souscrire une assurance protection juridique permettant de garantir un accompagnement juridique et psychologique et la prise en charge des frais de procédure en cas de problèmes de violences, notamment pour des faits d'abus sexuels ou d'autorité, conformément aux obligations imposées par la Loi « Sport » du 2 mars 2022.

(v) Justificatif d'identité

A compter de la saison 2023, il est demandé à **chaque licencié âgé de 16 ans ou plus au** 31 décembre de la saison concernée (saison 2023 = **31 décembre 2023**), une copie d'un **justificatif d'identité** comportant une photographie (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de sécurité sociale ou carte vitale, titre de séjour, etc.).

Ce dépôt pourra être effectué directement par le licencié depuis son espace personnel ou par le club **au plus tard au moment de la saie de sa licence**. <u>A défaut, le processus de saisie de licence sera bloqué</u>.

(vi) <u>Certificat médical</u>

Renseignez les éléments relatifs au certificat médical, le cas échéant.

Les règles relatives aux certificats médicaux ont évolué en 2021. Veuillez trouver ci-après un récapitulatif des règles applicables : <u>Suivi médical des sportifs</u>.

Ainsi, doivent être en votre possession :

- <u>Pour les pratiquants majeurs et les non-pratiquant arbitres majeurs sollicitant leur inscription au cadre actif :</u>
  - Pour la saisie initiale de la licence (saison N) ou son renouvellement triennal (saison N+3) : un certificat médical de moins d'1 an attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive,
  - Pour les autres renouvellements de licence pour lesquels la présentation d'un nouveau certificat médical n'est pas exigée : l'<u>attestation de réponse négative</u> à toutes les questions du <u>questionnaire relatif à l'état de santé du sportif majeur</u>,
  - En cas de réponse positive à au moins une des questions du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif majeur : un certificat médical de moins de 6 mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive.
- <u>Pour les personnes mineures et les non-pratiquant arbitres mineurs sollicitant leur inscription au cadre actif :</u>
  - L'<u>attestation de réponse négative</u> à toutes les questions du <u>questionnaire relatif à</u> <u>l'état de santé du sportif mineur</u>,
  - En cas de réponse positive à au moins une des questions du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur : un certificat médical de moins de 6 mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive.

Attention : le certificat médical doit mentionner la <u>pratique en compétition</u>, s'il s'agit d'une licence compétition.

Nous vous invitons à utiliser autant que possible le **modèle de certificat médical**.

(vii) <u>Contrôle d'honorabilité</u>

Depuis la saison 2021, dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles, le Ministère des Sports demande le **recensement des licenciés occupant des fonctions de dirigeant ou d'encadrant** au sein de chaque fédération sportive. Pour ce faire, des **données supplémentaires** sont demandées lors de la prise de licence – l'objectif étant de fournir au Ministère des Sports un fichier recensant les données relatives aux dirigeants et encadrants bénévoles aux fins d'un croisement automatisé avec le FIJAIS (fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes).

Ce contrôle a été **étendu en 2022** aux **arbitres, scoreurs et tous intervenants auprès de mineurs** à un autre titre (ex. accompagnateur). Ceux-ci doivent être déclarés comme « Encadrant ».

Pour plus d'informations : <u>https://www.francecricket.com/?page\_id=5900</u>

Il vous appartient de cocher pour chaque licencié concerné la ou les case(s) suivantes :

Case Dirigeant : cette case doit être cochée dès lors que la personne concernée exerce des fonctions de direction et/ou d'organisation de la pratique sportive au sein d'un club affilié ou d'une structure fédérale (Comité, Ligue, Fédération). Ex. : membre d'une instance dirigeante (bureau et/ou du comité directeur), manager.

Cette case est automatiquement cochée pour toute demande de licence non-pratiquant mention « Officiel » ou « Dirigeant » ainsi que pour tout détenteur d'un mandat.

Case Encadrant : cette case doit être cochée dès lors que la personne concernée, titulaire ou non d'un diplôme fédéral, exerce des fonctions d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, au sein d'un club affilié ou d'une structure fédérale (Comité, Ligue, Fédération) - ex. : éducateur sportif, entraîneur - et/ou des fonctions d'arbitre et/ou de scoreur, et plus généralement dès lors que le licencié concerné intervient auprès de mineurs au sein d'un club affilié ou d'une structure fédérale (Comité, Ligue, Fédératur, conducteur, soigneur..

Cette case est automatiquement cochée pour toute demande de licence non-pratiquant mention « Entraineur », « Arbitre » ou « Scoreur ».

Attention : les encadrants / éducateurs professionnels font l'objet de contrôles par les services de l'état dans le cadre de la délivrance et du renouvellement annuel de leur carte professionnelle et ne sont pas soumis au contrôle systématique d'honorabilité en tant que licenciés.

Seront alors à renseigner les données supplémentaires suivantes que vous avez dû recueillir en amont auprès des personnes concernées via le formulaire <u>Attestation contrôle d'honorabilité</u> :

- Dirigeants et Encadrants non professionnels
  - Nom de naissance,
  - Pays de naissance,
    - Si France : département + commune de naissance,
    - Sinon : Pays et ville de naissance,
- Encadrant professionnel : numéro de carte EAPS.
- (viii) <u>Calcul du tarif</u>

Une fois toutes les informations nécessaires renseignées, cliquez sur « Calculer le tarif ».

Une synthèse apparait vous indiquant le type de licence choisie, si l'assurance a été souscrite et le montant associé.

Si cela correspond à votre choix, cliquez sur « Continuer avec cette licence ».

	Calculer le tarif Continuer avec cette licence >	لر کے	
TOTAL DE LA LICENCE			24,00 €
Assurance I.A			4,00 €
Licence + RC 2023 - Individuel Senior -			20,00€
뜾 Licence choisie			

# 3 - Récapitulatif et validation

Le récapitulatif de la commande s'affiche, cliquez sur « Continuer », la commande est enregistrée.

😭 Récapitulatif de la commande		
L PERSONNE		
STRUCTURE		
E LICENCE CHOISIE		
Licence + RC 2023 - Individuel Senior -		20,00 €
Assurance I.A		4,00 €
TOTAL DE LA LICENCE	$\frown$	24,00 €
	< Retour Continuer >	

Si votre structure est en **prélèvement automatique**, c'est la **dernière étape**.

# 4 - Choix du mode de paiement (commande à l'acte)

Si votre structure est en commande à l'acte, et que vous avez saisi toutes les licences souhaitées, vous devez choisir le mode de paiement de la commande en **cliquant sur « Régler ma commande » :** 

PERSONNE		
STRUCTURE		
icence + RC 2023 - Individuel Senior -		20,00 €
issurance I.A		4,00 €
OTAL DE LA LICENCE		24,00 €

#### Puis sur « Choix du mode de paiement » :

Commande en attente de paiement	Montant
Commande n°0000050942 -	+26,00€
Total à régler	26,00 €
Choix du mode de paiement	

Vous pouvez alors indiquer si vous comptez payer par virement bancaire, carte bancaire ou chèque, puis cliquez sur « Confirmer mon paiement ».

Choix du mode de paiement		
Virement bancaire		
⊖ Chèque		
Les règlements par virement sont à	fectuer sur le compte bancaire suivant :	
IBAN	зіс	
FR7618206004436501031762778	AGRIFRPP882	
Pour faciliter le traitement de vo réaliserez depuis votre applicati Montant total à régler : <b>24,00 €</b>	commande par virement, merci d'indiquer dans la référence du virement que vous bancaire, le numéro de paiement (disponible dans votre historique de commandes).	
	Retour Confirmer mon paiement	

Votre mode de paiement est pris en compte immédiatement si vous réglez par carte bancaire. Sinon, il vous appartient de procéder à son règlement (initier le virement auprès de votre banque à partir du RIB indiqué à l'écran / envoyer le chèque au siège fédéral) dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les trente (30) jours de la saisie.

✓ → Votre paiement a b	ien élé pris en compte.	×
₩ Commandes en cours	P Historique des commandes	
Commande en attente de paie	net	Montant
Aucune commande en attente		
	Teal à rigie	0,00 €

# Etape 2. Validation de la licence

2 types de validations existent :

- 1. Validation du paiement :
  - Si votre structure est en prélèvement automatique ou que vous avez réglé par carte bancaire : le paiement de la licence est automatiquement validé à la commande ;
  - Si votre structure est en commande à l'acte (paiement par virement ou chèque) : le paiement de la licence est validé à réception du règlement par la Fédération.
- 2. Validation fédérale : les licences non-pratiquant « Arbitre » et « Scoreur » sont subordonnées à la validation de la Commission Nationale concernée.

Attention : pour les licences saisies en décembre de l'année en cours, les licences en renouvellement ne prendront effet qu'au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante. Seules les nouvelles licences seront valables immédiatement après validation et paiement.

# Deuxième partie – Mutations

# **Informations préalables**

La **période de mutation ordinaire** s'étend du 1<sup>er</sup> décembre de l'année N au 15 mars de l'année N+1.

Passée cette période de mutation ordinaire, conformément aux règlements généraux, les mutations ne seront possibles que dans certains cas restreints (changement de domicile, cessation d'activité du club d'origine, etc.).

# Etape 1. Saisie de la demande via e-Licence

À partir de la page d'accueil de votre espace club, cliquez sur « Demander un transfert ».

Bascule 2023 - c	oupure E licence ce soir à 18h	E∎		X=
COUPURE DES SERVICES	Dans le cadre de la bascule administrative entre les saisons 2021 et 2022, afin de pouvoir mettre à jour la plateforme E-licence pour la nouvelle saison, nous vous informons que les services E- licence seront coupés le 30 novembre 2022 à 18h et réactivés au plus tôt le 2 décembre 2022 en fin de matinée.Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les demandes (licences, extensions, mutation	Mon Club	Saisie licen	Saisie carte

# 1 - Page dédiée aux mutations

Vous accédez à la page dédiées aux mutations. Vous pouvez y saisir une demande de mutation mais également consulter l'historique, saison par saison, des demandes de mutation soumises et reçues par votre club.

# 2 - Saisir une demande de mutation

Afin de saisir une demande de mutation, cliquez sur « Nouveau transfert » :

i Informations 😞 Affiliations 🚥	Jet Licences	🎮 Cartes / pass découverte 🔘	≓ Mutations d Insta	ences 🎤 Droits 💡	Lieux de pratique 👩	∏ Rosters 1₩ C	ommandes 🕦	Comptabilité ante	A Logs	
▼ Filtres										~
Salson		Etat		N	"Adherent			Direction		
2023		<ul> <li>En attente de validatio</li> </ul>	n	×				Tous		~
										(+ Filter
≓ Demandes de Mutations										+ Nouveau
Afficher par : 50 ¥									~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	
Type Personne	D.d.n	Structure destinataire	Structure d'origine	Discipline	Licence demandé	Motif	Montant	Justificatif	Élément(s) à valider	Actions
				Aucun élé	ment					
Affichage de 1 à sur 0 résultats									•	Réinitialiser le tri

Une fenêtre de saisie d'affiche alors en bas à droite de l'écran :

	mande	de transfe	ert		
Code adhérent					
Nom					
Prénom					
Mutation					
Discipline					
Type de licence					
Télécharger le Fo	rmulaire	de demano	le de transf	ert	
		Annuler	Continu	er	

Renseignez les champs comme suit :

Code adhérent = numéro de licence (6 caractères ; si moins ajouter un ou plusieurs 0 devant)

Nom = nom de famille du licencié

Prénom = prénom du licencié

Discipline = discipline principale à laquelle jouait le licencié dans son club d'origine

Type de licence = type de licence du licencié dans son club d'origine

Si vous n'en disposez pas déjà, vous pouvez télécharger le <u>formulaire de demande de transfert</u> pour le faire compléter par le licencié concerné.

#### Un récapitulatif s'affiche :

• vérifier les données sur le licencié sélectionné,

	Civilité :   Date de naissance : 19/11/1984 Nationalité : Français(e) Mutation Nationale
	Code : ( Nom : F
•	Discipline demandée : Baseball Type de licence demandée : Compétition
/lotif de trar	isfert

- indiquer le niveau auquel évoluait le licencié la saison précédente (Sénior ou Jeune),
- joindre le(s) justificatif(s) nécessaires :
  - pour les mutations en période ordinaire : formulaire de demande de transfert complété et signé par le licencié;
  - pour les mutations en période extraordinaire : formulaire de demande de transfert + toute pièce justifiant la demande de mutation extraordinaire (ex. rapprochement de domicile vers le club de destination).

Une fois terminé, cliquez sur « Effectuer la demande de transfert ».

Veuillez confirmer la demande de transfert



Puis sur « Continuer » pour confirmer la demande.

Le club d'origine et le licencié reçoivent un mail les informant de votre demande.

📷 🕸 Licences 🛱 Mutati ons 🔥 Instances 🎤 Droits 🛛 Lieux de pratique 🔘 🗄 Rosters 🦞 Com des 🛞 Comptabilité 💷 🚯 Logs i Info ns 🛎 Att **T** Filtres Saiso 2021 Tous # Demandes de transferts Afficher par : 50 • Type -> Anim 1 Affichage oe i a i sur i resulta er le tri + Réini

Vous pouvez suivre vos demandes de mutations en cours comme ci-dessous.

# Etape 2. Validation de la mutation

Le secrétariat général de la Fédération valide la demande de mutation dès lors qu'elle est complète et conforme aux règlements.

Dans les cas des licenciés soumis aux règles des indemnités de formation, la validation de la mutation sera subordonnée au règlement, par le club de destination, desdites indemnités.

#### \*\*\*\*\*

Pour toute question relative à l'affiliation de votre structure ou à l'utilisation d'E-licence, vous pouvez nous contacter :



France Cricket 4, Quai de la République 94410 Saint-Maurice Tel : +33 9 54 34 18 93 www.francecricket.com